

LES RESTRICTIONS DE CIRCULATION PENDANT LE SEMI-MARATHON DE THIONVILLE

Dimanche 21 avril 2024 de 6h à 14h

La circulation sera **interdite, l'arrêt et le stationnement** de tous véhicules seront considérés comme gênants :

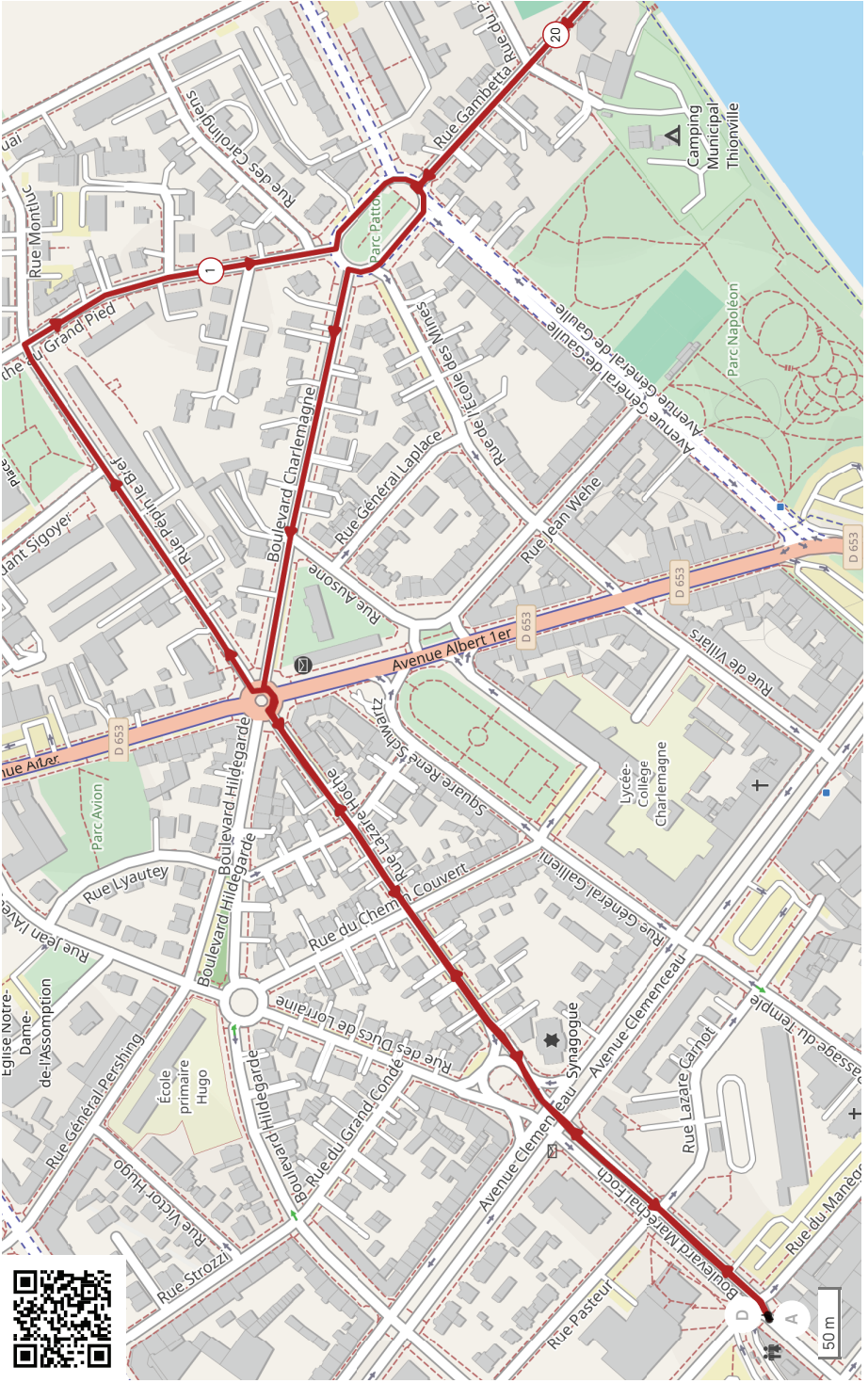
- ✓ Boulevard Foch
- ✓ Parc à voitures de la rue du Manège

La circulation de tous véhicules sera interdite **selon les impératifs des courses** sur le parcours suivant :

- ✓ Rue Walker
- ✓ Boulevard du XX^{ème} Corps (*entre la rue Wax et la rue Walker*)
- ✓ Rue Pasteur
- ✓ Rue Wax
- ✓ Rue Lazare Hoche
- ✓ Rue Pépin Le Bref
- ✓ Rue Berthe au Grand Pied (*entre la rue Pépin Le Bref et la place Patton*)
- ✓ Place Patton
- ✓ Rue Gambetta
- ✓ Boulevard Charlemagne
- ✓ Chemin de la Moselle

PENSEZ A ADAPTER VOS DEPLACEMENTS

Voir plan au dos



50 m